

Monsieur le président,

Quand pointe l'année nouvelle, le cérémonial des vœux se met en marche, de la présidence de la République à l'ensemble des corps constitués, interminables et impersonnels (la sacro-sainte triade santé-bonheur-réussite !), auxquels se greffe la tragi-comédie des grandes résolutions dans une cascade déprimante dont rien ou presque ne subsiste quelques jours après.

Il en va ainsi du gouvernement qui s'évertue à casser un maximum de droits sociaux, y compris à la veille de Noël pour l'assurance chômage sous la forme d'un décret infâme, et qui annonce une nouvelle régression du système de retraite le 10 janvier 2023 après nous avoir présenté ses bons vœux le 31 décembre à 20 h 00.

Ces cérémonies officielles, ces rituels et folklores vont donc se succéder en janvier dans une répétition à donner le vertige et toutes marquées du sceau de l'hypocrisie, pour ne pas dire du mépris à peine feint.

À la CGT Finances publiques nous souhaitons le meilleur à tous les collègues et à leurs proches pour l'année qui vient, tout en étant conscient·e·s que la violence sociale ne connaît aucune trêve, bien au contraire.

Dans ce mois de janvier, chacun de nous mesure à quel point il est urgent et même vital de passer du trompe-l'œil de la carte de vœux et de la vraie-fausse résolution au rendez-vous enfin pris avec soi-même pour faire en sorte d'arrêter les régressions et d'en finir avec le développement des inégalités et de la précarité.

À la CGT, nous nous battons pied à pied pour conserver nos droits, conquis souvent dans le sang et les larmes, et en conquérir de nouveaux pour que la société de nos enfants soit meilleure que la nôtre.

En 2023, face à la régression sociale programmée et à la destruction sans précédent de nos services publics (santé, éducation...), nous faisons donc le vœu du COLLECTIF et de l'ENGAGEMENT. Nous ferons en sorte que l'humain soit la mesure de toute chose !

Nous le savons, le chantier est vaste tant les coups portés le sont sans états d'âme et sans humanité. Nous en avons fini, paraît-il, des périodes d'abondance que seuls les plus nantis ont connu. Nous en acceptons l'augure s'il s'agit de l'abondance outrancière personnelle de biens matériels au détriment de la planète et des êtres humains ou de l'abondance outrancière du patriarcat au détriment de plus de la moitié de l'humanité. Mais il s'agit d'autres choses. Il s'agit de priver ceux qui ont peu du peu qu'ils ont. Il s'agit de faire plier un peuple au diktat du profit pour quelques uns et au détriment de l'intérêt général.

Le capital n'a pas d'armées mais il possède la puissance médiatique et culturelle pour persuader les masses qu'il est nécessaire de concentrer les richesses en attendant un mythique ruissellement. Aberration d'autant plus forte que les détenteurs de capitaux ne produisent jamais de richesse. C'est le travail, le savoir-faire des ouvriers qui construisent la richesse.

Ce monde est fou et court à sa perte par les décisions d'une toute petite minorité d'individus sans vergogne.

Il en est ainsi du projet de réforme des retraites.

L'exécutif a annoncé, ces derniers jours, sa volonté de repousser l'âge légal de la retraite

et a précisé les contours de sa réforme.

Le gouvernement, en s'entêtant, porte l'entière responsabilité d'un conflit majeur. À la fois parce que, sur le fond, « la très grande majorité » des Français est opposée au relèvement de l'âge de la retraite, qui n'est pourtant pas « impératif » contrairement à ce qu'affirme l'exécutif, et du fait du « contexte social, environnemental et économique [...] particulièrement difficile pour une partie croissante de la population » qui rend la situation explosive.

La retraite est à nous, travailleurs, à nos anciens qui se sont battus pour la créer et on se battra pour la garder !

Aujourd'hui, nous sommes convoqués pour le premier comité social d'administration local (CSAL), alors que le règlement intérieur type des CSA Fonction publique ne sera présenté et soumis à concertation en Conseil supérieur de la Fonction publique que le 30 janvier 2023. Certes, l'article 84 III du décret 1427 du 20 novembre 2020 indique que tenir un CSAL sans règlement intérieur est possible mais les modalités de la réunion doivent être définies dans le 1er point à l'ordre du jour. Or, vous ne faites aucune application de cet article pour notre premier CSAL et donc la CGT Finances publiques de la Haute-Garonne conteste toute légitimité à celui-ci et aux décisions qui pourraient y être prises. La fonction publique nous a habitué à changer les règles en cours de partie mais c'est bien la première fois qu'elle se permet que cela se déroule en dehors de tout cadre légal !!!

Mais, il faut formaliser au plus vite la curée sur les emplois publics à la DGFIP. Depuis trop longtemps, les gouvernements successifs considèrent notre administration comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !

Notre ministre se félicite de la diminution de l'augmentation du nombre de suppressions. Comprenez qui voudra. Notre constat à nous se base sur la vie dans les services, s'appuie sur la réalité quotidienne des agents. Aucun argument ne peut être plus fort que ceux reposant sur le quotidien. Vous brandissez des chiffres mais ces chiffres, ces affirmations, ce sont des femmes et des hommes qui subissent, qui perdent leur sens au travail, qui sentent ce glissement de la qualité vers la quantité... Nous sommes ici pour dénoncer... dénoncer les arbitrages centraux autant que les vôtres en matière d'emplois. Ou plutôt de manque d'emplois.

Vous pouvez toujours affirmer que ce sera indolore car certains de ces postes étaient actuellement vacants. Mais les services concernés par ces vacances souffraient déjà de ces vacances et auraient espéré, a minima, qu'ils soient pourvus.

Histoire d'en rajouter dans l'indécence alors que vous les privez tous d'un ou plusieurs emplois, vous avez sollicité les SIP afin qu'ils participent au renfort téléphonique en assurant des permanences, via BALI, pour la « prime carburant ». Et ceci, en plus de la réception physique aux guichets avec laquelle se cumule déjà la réception sur rendez-vous téléphonique et physique, à la tenue des permanences dans les accueils de proximité qui déshabillent les services sans compensation de personnels, aux réponses aux e-contacts, aux courriels, aux courriers et à toute la gestion du back office...

Vous osez encore solliciter des personnels déjà noyés par la charge de travail en leur assignant une tâche supplémentaire alors que les SIP peinent déjà à accomplir les multiples tâches qui leur incombent. Dans le même ordre d'idées, n'avait-on pas mis en place des centres de contact à compétence nationale, ayant vocation à alléger la charge

des services, et non l'inverse ? Doit-on encore vous rappeler que vous avez déshabillé les services pour tenter d'habiller les centres de contact ? Doit-on également vous rappeler que le renfort des centres de contact, annoncé en 2021 comme « exceptionnel », se voit désormais déjà pérennisé lors de la campagne déclarative, pérennisation qui met les services en difficulté durant cette période déjà dense. Notons, au passage, que les annonces qui nous avaient été faites en 2021 n'ont aucune valeur, et qu'il serait dans votre intérêt de tenir parole, si tant est que la considération de vos agents figure un jour dans la liste de vos principes moraux.

Et ce n'est que l'exemple d'un service parmi d'autres qui pointe la malhonnêteté de l'exercice auquel vous collaborez et qui, au final, met les agents en danger !

Chaque année vous communiquez des documents réduits au strict minimum, sans aucune analyse. D'une année sur l'autre, vous vous débarrassez du dialogue social en vous contentant de transmettre le dossier d'application transmis par SPIB1B sans expliquer VOS choix. Et pourtant, pour reprendre la fiche I « Lisibilité et analyse des résultats » : « *l'affectation des mouvements d'emplois à chaque structure relève toujours, in fine, du choix local* ».

Au-delà de cette analyse, nous vous avons réclamé des documents complémentaires :

- le tableau récapitulatif de la situation des effectifs au 1/1/23 pour chaque grade (TAGERFiP, effectif physique, effectif réel ETP, surnombre, CLM);
- les emplois vacants des trois grades;
- le nombre des apprentis, des services civiques, des stagiaires;
- le nombre de ruptures conventionnelles et les grades des agents concernés.

que vous nous avez fourni la veille de la tenue de cette instance !

Notre rôle de fonctionnaire est sans doute de fonctionner avec le maximum d'efficacité et, avec cela, nous ne pouvons qu'être d'accord. Mais derrière l'efficacité ou l'efficience, comme vous aimez à la qualifier, se cache des contenus différents entre notre analyse et la vôtre. Vous avez, comme la DGFIP, comme le gouvernement, une vision purement comptable, une vue à court terme sur le coût de nos emplois sans mesurer le coût de notre disparition pour la société. La CGT a une vision d'intérêt général qui nous semble beaucoup plus noble et beaucoup plus juste. Vous, vous gérez la pénurie sans aucun respect des doctrines d'emplois (gros mot !), sans lien entre les besoins en emplois de chaque mission (organigramme fonctionnel, gros mot !).

En attendant, nous, représentants de la CGT, quittons cette assemblée car nous ne souhaitons pas participer plus avant au simulacre de dialogue social auquel nous sommes conviés.

Et nous donnons rendez-vous à tous les personnels du département jeudi 19 janvier avec qui nous manifesterons en grève parce que vous ne comprenez que le rapport de force, accompagnés de tous ceux qui n'acceptent pas la maltraitance gouvernementale et veulent se battre pour leur dignité, pour notre droit à vivre d'un travail justement rémunéré (avec des rémunérations indexées sur le coût de la vie, avec rattrapage des centaines d'euros dérobés aux fonctionnaires, par mois, depuis l'an 2000), de bénéficier d'indemnités pour perte d'emploi pour vivre et ne pas survivre (comme ça devient malheureusement le cas au fil des « réformes ») et enfin, pour notre droit à profiter d'une retraite à taux plein à 60 ans, progrès conquis grâce à l'augmentation de la productivité du travail et une répartition de la richesse au profit d'une fin de vie épanouissante pour tous.

En quelques mots, pour le progrès social et humain, pour le plus grand nombre !



*Une force
à vos côtés*

*Comité technique local du 17 janvier 2023
Déclaration liminaire*